# **SEOP** | Prévenir - Protéger - Porter secours

SURETE DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC - (Partenariat avec la Gendarmerie Nationale)



## Formation en 1 an \_\_\_\_\_

Après l'obtention du CAP Agent de Sécurité, spécialisez-vous avec la Mention Complémentaire SEOP.

Ce diplôme atteste que l'agent est apte à exercer une activité professionnelle spécialisée dans la sûreté et la sécurité.

#### Sa fonction

- contribuer à la sûreté de ces espaces ouverts au public par la prévention et la dissuasion des actes malveillants et l'assistance aux personnes.
- L'agent exerce ses fonctions soit dans une entreprise pourvue de son propre service de sécurité et/ou sûreté soit auprès d'une entreprise prestataire.

# **Enseignements** professionnels

- Prévention/dissuasion des actes malveillants 3h
- Identification et analyse des problèmes 4h
- Assistance aux personnes 3h

# P.F.M.P. 18 SEMAINES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

STAGE N° 1 3 semaines consécutives STAGES N° 2 / 3 / 4 5 semaines consécutives dans 3 entreprises

#### **Enseignements théoriques**

- Anglais professionnel (oral/écrit) 1h
- Communication (verbale et informatique) 2h
- Mathématiques 2h
- Culture Générale axée sur
   la préparation aux recrutement 1h

GAV: Gendarme Adjoint Volontaire

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Ce recrutement est conditionné à partir de tests sportifs et d'un entretien de motivation avec les professionnels de la formation.

### Diplôme requis

CAP Agent de sécurité ou diplôme de niveau V ou tout diplôme de niveau IV



# Les Plus obligatoires\*

+ SSIAP 1

Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes

70 h de formation

Centre de formation habilité par arrêté préfectoral. Indispensable aux missions de l'agent de sécurité

+ Rencontre avec la Gendarmerie Nationale et accompagnement à la préparation du dossier pour le recrutement

## Les Plus optionnels\*\*

- + Initiation au tir
  Semaine de formation à 35H
  et formation théorique
- \*Avec participation financière du stagiaire
- \*\*Avec participation financière du stagiaire, sous réserve du nombre de participants

# Et après ? \_

#### Les lieux d'emplois

Les centres commerciaux

Les équipements sportifs, sociaux, culturels et touristiques Les parcs de loisirs, jardins et espaces ouverts au public Les lieux de transit : gare, port, aéroport, ... Les entreprises privées de sécurité Les sites industriels, services publics, entrepôts, ...



#### **ESCR 74**

Rue du Paradis - CS 90147 74805 La Roche sur Foron Cedex TEL. +33 (0)4 **50 03 17 17** 

www.escr74.com

CONTACT

DIRECTRICE DÉLÉGUÉE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

cdtx@escr74.com